

challenge yourself,  
it's for everybody.  
it's not about speed.  
not about equipment!  
**JUST FLY!**

# 1st Belgian Open GPS CUP

COVID PROOF  
**NAVIGATION COMPETITION**

FROM APRIL 1<sup>ST</sup> TILL SEP 30<sup>TH</sup> 2021 - COMPETE WITH THE WORLD FROM YOUR HOMESPOT

POWERED BY BELGIAN PARAMOTOR FEDERATION AND BELGIAN ULM FEDERATION

FBPM  
BPMF

ULM Belgian Federation

MORE INFO ON OUR WEBSITES - FAI OPEN CAT2 COMPETITION

**ULM**  **Belgian Federation**



## Rules of Competition

01/05/2021

## BELGIAN OPEN GPS CUP 2021

Location: Belgium, World 2021

ORGANISED BY: Belgian Paramotor Federation and Belgian ULM federation

Organizer: BELGIAN GPS CUP Committee  
Paul Windey (President BULMF)  
Toon Hylebos (President FBPM/BPMF – Director Competition)

Telephone: 0478 73 12 30

Email: [belgiangpscup@me.com](mailto:belgiangpscup@me.com)

Official Web Site [www.belgiangpscup.be](http://www.belgiangpscup.be)

Task director: Toon Hylebos

## 2021 BELGIAN GPS CUP

### CONTENU

CONTENU.....	2
1. INTRO.....	3
1.1 INTRO.....	3
1.2 CLASSEMENTS.....	3
1.3 TERRAINS DE COMPETITION.....	3
1.4 BRIEFINGS.....	3
1.5 ENREGISTREMENT ELECTRONIQUE.....	3
1.6 MACHINE/EQUIPEMENT.....	3
1.7 ANNULATION D'EPREUVES.....	4
1.8 VALIDITE.....	4
2. EPREUVES.....	4
2.1 EPREUVES IMPOSEES.....	4
Les missions du Belgian GPS CUP seront publiées sur le site: <a href="http://www.belgiangpscup.be">www.belgiangpscup.be</a> .....	4
2.2 EPREUVES LIBRES.....	5
3. SCORE.....	5

# 1. INTRO

## 1.1 INTRO

En 2020, nous avons été confrontés à une crise sanitaire mondiale causée par le Covid19. Cette situation inédite nous a donné l'idée d'organiser un concours « Covid-safe ». Nous nous sommes un peu inspirés pour cela de compétitions déjà menées en Angleterre et en Hongrie. C'est également un projet-test pour nous, un processus d'apprentissage, qui nous permettra à l'avenir d'organiser d'autres championnats, comme par exemple, une compétition classique ou un slalom.

Nous espérons que cette activité attirera un beau nombre de pilotes et que ceux-ci permettront, par leur participation, d'aider à développer et améliorer ce concept.

L'objectif est d'inciter les pilotes à aller voler en leur proposant de participer à une épreuve de navigation. La mission à effectuer demandera aux pilotes de préparer convenablement leur vol et ensuite de prendre des décisions en cours de vol, le but final étant bien entendu d'améliorer leurs compétences. Le mot d'ordre de cette compétition, dont le niveau est accessible à tout pilote, chevronné ou débutant, est avant tout le plaisir de voler ! Et nous espérons voir ainsi augmenter le nombre d'heures de vol dans notre espace aérien belge. Parce que voler est une passion !

Ce concours, au départ simple, pourra être développé, en rendant au fil du temps les épreuves plus difficiles ou plus créatives. Le pilote peut décoller et remplir la mission, téléchargée au préalable, d'où il le souhaite et l'effectuer au moment qui lui convient. Les résultats de l'épreuve seront ensuite téléchargés, le tout dans une période prédéfinie. Une à deux missions seront proposées chaque mois.

La participation est gratuite pour les membres de la FBPM/BPMF et de la BULMF. Les non-membres peuvent également participer moyennant des frais d'inscription de 25 euros.

Les participants restent libres d'effectuer une, plusieurs ou toutes les missions. Plus ils participent, plus leur score total peut être élevé.

## 1.2 CLASSEMENTS

Les Paramoteurs et les ULM feront l'objet d'un classement séparé.

Il y aura un classement par épreuve mensuelle et un classement final.

## 1.3 TERRAINS DE COMPETITION

La compétition ne se déroule pas sur un terrain spécifique. Les épreuves peuvent se dérouler n'importe où, en respect des règles locales.

Les vols doivent toujours être effectués à une hauteur minimale (AGL) de 500 ft/150 m.

## 1.4 BRIEFINGS

Les briefings et contenu des missions seront publiés sur [www.belgiangpscup.be](http://www.belgiangpscup.be) et les sites des fédérations concernées.

## 1.5 ENREGISTREMENT ELECTRONIQUE

Tous les pilotes devront enregistrer leur vol complet sur le flight recorder de leur choix, le mieux étant une application GPS courante sur smartphone. Il est important de pouvoir exporter le tracé du vol dans un fichier ".IGC". Le 'tracker' doit être allumé pendant tout le vol de manière à ce que ce dernier soit enregistré dans son entièreté.

Les tracés devront être envoyés dans les 48 heures qui suivent la fin de l'exécution de la mission.

Pensez à avoir toujours votre téléphone portable suffisamment chargé, de sorte à savoir toujours l'utiliser en cas de nécessité (vache, déroutement etc.).

## 1.6 MACHINE/EQUIPEMENT

Tous les aéronefs participant au championnat doivent être en totale conformité avec la réglementation belge.

Les paramotoristes en Belgique doivent avoir leur voilure enregistrée, être en possession d'une licence valide et porter un casque pour pouvoir prendre part au concours. Un système de parachute de secours est recommandé.

### 1.7 ANNULATION D'ÉPREUVES

Le directeur de la compétition peut décider à tout moment d'annuler une mission pour des raisons sportives ou de sécurité.

Il n'y a pas de zone ou d'heure précise dans laquelle les épreuves doivent être effectuées. Les conditions météorologiques pouvant varier considérablement, il incombe donc aux pilotes de prendre les bonnes décisions quant à l'opportunité de décoller, de voler et d'atterrir, et de veiller à leur propre sécurité.

Un système d'annulation des missions ne sera utilisé que dans des cas extrêmes sur décision du directeur de la compétition. En cas d'annulation d'une épreuve, tous les participants en seront avertis et cette mission annulée ne sera pas prise en compte pour le classement.

### 1.8 VALIDITÉ

La Belgian GPS CUP sera considérée comme une compétition valide lorsque nous aurons réalisé avec succès un minimum de 5 missions pendant la période du championnat (mai-septembre)

## 2. ÉPREUVES

### 2.1 ÉPREUVES IMPOSÉES

Les missions du Belgian GPS CUP seront publiées sur le site: [www.belgiangpscup.be](http://www.belgiangpscup.be)

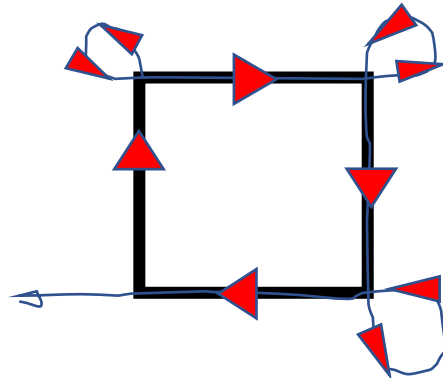
1 à 2 missions par mois.

Les missions proposées peuvent être réalisées autant de fois que le pilote le souhaite au cours de la période de validité de l'épreuve : seul le meilleur résultat sera pris en compte.

La mission et le vol (trajectoire, portes, vent, cap...) doivent être minutieusement préparés. La vitesse moyenne fait parfois partie du test !

Lorsque la trajectoire à réaliser présente un angle, les 360° effectués ne comptent pas : la trajectoire est seulement prise en compte à l'endroit où la ligne est coupée.

Exemple avec une trajectoire carré (4 côtés égaux) :



Il est parfois possible que le 360° fasse partie du test, mais cela sera alors toujours clairement mentionné dans la description de la mission.

La vitesse moyenne entre deux points de l'itinéraire pourra dans certains cas également faire partie de la mission.

Le jury peut aussi placer au hasard un certain nombre de "portes cachées" sur l'itinéraire, qui permettront au pilote d'obtenir des points supplémentaires lors d'un passage correct par ces points. Le pilote ne connaîtra pas à l'avance l'endroit de ces points de passage qui pourront se situer n'importe où sur l'itinéraire (au milieu, 1 km avant, tout au début, etc.).

Pour les missions imposées dans la catégorie ULM, l'utilisation d'un pilote automatique n'est pas autorisée (sauf spécification contraire).

## 2.2 EPREUVES LIBRES

Les épreuves libres consistent à voler selon une trajectoire librement choisie par le pilote. Le jury choisira la plus belle trajectoire et tiendra éventuellement compte du fait qu'un programme de navigation et/ou un pilote automatique ont/a été utilisé(s) ou pas.

## 3. SCORE

Le pilote avec le meilleur score pour un trajet imposé se voit attribuer un maximum de 30 points.

Le deuxième obtient 29 points, le troisième 28, le quatrième 27, etc. jusqu'au 29ème pilote. Tous les pilotes reçoivent 1 point lors de l'introduction des données de leur vol pour le classement de régularité.

Des points peuvent également être attribués pour le parcours le plus créatif ou le plus beau.

Le passage réussi par une porte cachée donne droit à un bonus de 3 points.

En cas de contestation des résultats par un pilote, celui-ci pourra introduire auprès du jury, composé de deux membres de chacune des fédérations, une demande de révision des scores, dans les 2 jours qui suivent la publication des résultats à l'adresse suivante : [belgiangpscup@me.com](mailto:belgiangpscup@me.com).